



OPÉRATION  
HABITAT QUALITÉ  
GRAND PARIS SEINE OUEST

## Où s'informer ?

En consultant le site Internet de l'opération vous pourrez obtenir des précisions sur les travaux subventionnables et réaliser une auto-évaluation énergétique rapide de votre immeuble ou logement.

<https://www.aideshabitat-seineouest.fr>

## CONTACTEZ UN CONSEILLER HABITAT QUALITÉ :



0800 10 10 21

Service & appel gratuits



[gps.o.aideshabitat@urbanis.fr](mailto:gps.o.aideshabitat@urbanis.fr)



En prenant rendez-vous sur le site internet de l'opération  
[www.aideshabitat-seineouest.fr](http://www.aideshabitat-seineouest.fr)

APPEL À PROJET 2019-2024 :  
POUR UNE RÉNOVATION  
ÉNERGÉTIQUE AMBITIEUSE  
EN COPROPRIÉTÉ



BOULOGNE-BILLANCOURT  
CHAVILLE  
ISSY-LES-MOULINEAUX  
MARNES-LA-COQUETTE

MEUDON  
SÈVRES  
VANVES  
VILLE-D'AVRAY

GRAND PARIS  
SEINE OUEST  
vous aide à améliorer  
votre **HABITAT**

RÉNOVER, c'est agir  
pour un AVENIR DURABLE

VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR VOTRE COPROPRIÉTÉ ?

VOUS SOUHAITEZ UN CONSEIL NEUTRE ET INDÉPENDANT SUR VOS TRAVAUX ?

VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER D'AIDES FINANCIÈRES ?

## Comment bénéficier des aides de l'Opération Habitat Qualité ?

Pour bénéficier de l'Opération Habitat Qualité, les copropriétaires doivent répondre à un appel à projet lancé par GPSO. Les conseillers Habitat Qualité vous guideront dans votre candidature.

Les copropriétés éligibles au programme Habiter Mieux de l'Anah pourront être directement intégrées à l'OHQ

### Les étapes clés :

- 1 Vérification de l'éligibilité de votre copropriété (visite sur site, analyse des capacités de financement...)
- 2 Accompagnement dans le choix de vos travaux en lien avec le maître d'œuvre désigné par la copropriété
- 3 Analyse des devis et simulation des aides mobilisables
- 4 Vote des travaux en AG
- 5 Réalisation des travaux
- 6 Versement des différentes aides

**Votre copropriété ne répond pas à ces conditions ou n'est pas encore prête à s'engager dans un programme de travaux ambitieux ?**

Vous pouvez bénéficier d'autres dispositifs d'accompagnement proposés par GPSO pour initier votre réflexion et faire mûrir votre projet. Contactez les conseillers énergie FAIRE de l'Agence locale de l'Énergie et du Climat en appelant le 0800 10 10 21 ou sur [bit.ly/infoenergie-contact](http://bit.ly/infoenergie-contact) ou inscrivez votre copropriété sur le CoachCopro de GPSO <https://gpsoe.coachcopro.com>

### Les conditions d'éligibilité :

**Votre copropriété doit répondre aux critères suivants :**

- ◇ Avoir un projet de rénovation énergétique global et ambitieux
- ◇ Avoir une étiquette énergétique comprise entre D et G avant travaux, établie dans le cadre d'une évaluation énergétique
- ◇ Le ou les bâtiments de la copropriété doivent avoir été achevés avant 1990
- ◇ Compter au moins 1/3 de propriétaires occupants
- ◇ Compter un minimum de 75 % de lots d'habitation



**Vous souhaitez réaliser la rénovation énergétique de votre logement ?**

Pour les travaux d'économie d'énergie réalisés dans votre logement, des aides sont mobilisables en fonction du gain énergétique réalisé.

Renseignez-vous auprès d'un Conseiller Habitat Qualité !

## Avec l'Opération Habitat Qualité, Grand Paris Seine Ouest vous accompagne

### Intégrer l'Opération Habitat Qualité c'est :

- ◇ **Une solution d'accompagnement gratuit :** des Conseillers Habitat Qualité sont à vos côtés pour faire aboutir votre projet et vous apporter des conseils techniques, juridiques et financiers.
- ◇ **Des aides financières dédiées :** les projets les plus ambitieux (rénovation BBC, toiture végétale, système de chauffage performant, panneaux solaires, éco-matériaux, etc.) pourront être soutenus par Grand Paris Seine Ouest (GPSO).

Selon votre situation, vous pourrez peut-être bénéficier de financements complémentaires (aides de l'Anah, du Conseil départemental...). Le Conseiller Habitat Qualité sollicitera pour vous toutes les aides financières disponibles.



### À noter

- ◇ Pour obtenir une subvention publique, les travaux ne doivent pas commencer sans l'accord préalable des financeurs
- ◇ Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment reconnus garants de l'environnement (RGE)
- ◇ Seuls les dossiers montés par les Conseillers Habitat Qualité mandatés par Grand Paris Seine Ouest pourront bénéficier des subventions de l'Établissement public territorial

### Les avantages de la rénovation énergétique :



**UN CONFORT ADAPTÉ EN TOUTE SAISON**



**UNE RÉDUCTION DES FACTURES ÉNERGÉTIQUES**



**UNE DIMINUTION SIGNIFICATIVE DES ÉMISSIONS DE CO<sup>2</sup>**



**UN PATRIMOINE VALORISÉ**